



Pensions alimentaires revalorisées

Par **Wincenty**, le **04/01/2009** à **15:17**

Bonjour,

je vis avec ma compagne en concubinage, elle a 2 enfants, et nous avons acheté un logement...

le père des enfants verse une pension... ce dernier a souhaité une réduction pour pouvoir "plus profiter de ses enfants" et ma compagne est assignée devant un juge prochainement.

le juge a demandé à ce qu'elle envoie l'ensemble des factures concernant les dépenses relatives aux enfants, bulletins de paie, loyer...

nous souhaiterions que les enfants en bénéficient, mais comment en avoir la preuve ? peut-on demander des justificatifs ? les enfants se plaignent de ne rien faire, de ne rien avoir... (il a acquis un bien immobilier et est d'astreinte les week-end de garde).

dernière question, peut-il demander autre chose ? revalorisation des PA par exemple ?... comment se protéger ?